

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 16 avril 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Mustapha MEDHIOUB et M. Lamjed MBAREK.

#### Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2020 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
<b>Actif</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	167 386	283 914
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	37 982	145 707
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	5 831 532	5 498 764
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	36 192	57 826
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	244 266	186 781
AC6	Valeurs immobilisées	(7)	66 426	64 488
AC7	Autres actifs	(8)	58 991	60 514
	Actif d'impôt différé	(9)	35 226	31 748
	Titres mis en équivalence	(6)	7 164	-
	<b>Total Actifs</b>		<b>6 485 165</b>	<b>6 329 742</b>
<b>Passif</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP	(10)	11	69 322
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(11)	87 415	14 713
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(12)	5 119 096	4 961 701
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(13)	377 450	430 889
PA5	Autres passifs	(14)	177 187	194 384
	Impôt différé Passif		26	26
	<b>Total Passifs</b>		<b>5 761 185</b>	<b>5 671 035</b>
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 642	2 712
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		27	(71)
	<b>Intérêts Minoritaires</b>		<b>2 669</b>	<b>2 641</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		342 796	331 806
CP5	Résultats reportés		140 544	35 153
	Résultats reportés hors modifications comptables		140 544	35 153
CP6	Résultat de l'exercice		65 171	116 307
	<b>Total capitaux propres</b>	(15)	<b>721 311</b>	<b>656 066</b>
	<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>6 485 165</b>	<b>6 329 742</b>

**Etat des engagements hors bilan consolidé**  
**Arrêté au 31 Décembre 2020**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

		Notes	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
<b>Passifs éventuels</b>				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(16)	712 863	713 484
HB2	Crédits documentaires	(17)	314 638	295 233
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>1 027 501</b>	<b>1 008 717</b>
<b>Engagements donnés</b>				
HB4	Engagements de financements donnés	(18)	160 539	117 328
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>160 539</b>	<b>117 328</b>
<b>Engagements reçus</b>				
HB7	Garanties reçues	(19)	1 840 812	1 661 284
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>1 840 812</b>	<b>1 661 284</b>

**Etat de résultat consolidé**  
**Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(20)	499 042	525 191
PR2	Commissions (en produits)	(21)	122 985	130 832
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(22)	24 659	36 279
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	16 343	10 985
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>			<b>663 029</b>	<b>703 287</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(24)	(254 397)	(277 685)
CH2	Commissions encourues	(25)	(5 616)	(5 938)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(260 013)</b>	<b>(283 623)</b>
<b>Produit net bancaire</b>			<b>403 016</b>	<b>419 664</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(67 863)	(43 156)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(515)	(66)
PR7	Autres produits d'exploitation		19	60
CH6	Frais de personnel	(28)	(144 898)	(133 707)
CH7	Charges générales d'exploitation	(29)	(47 046)	(48 070)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 450)	(11 416)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>130 263</b>	<b>183 309</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		152	157
	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(186)	-
CH11	Impôt sur les bénéfices	(30)	(47 688)	(67 230)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>82 541</b>	<b>116 236</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(17 343)	-
<b>Part de résultat revenant aux minoritaires</b>			<b>27</b>	<b>(71)</b>
<b>Résultat net du groupe</b>			<b>65 171</b>	<b>116 307</b>
<b>Résultat net après modifications comptables</b>			<b>65 171</b>	<b>116 307</b>
	Résultat par action (en DT)	(31)	1,886	3,365

**Etat de flux de trésorerie consolidé**  
**Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020**  
**(Chiffres présentés en milliers de dinars)**

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
<b>Flux d'exploitation</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	643 008	692 402
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(276 609)	(278 383)
Depôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	2 893	187
Depôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	3 000	(3 000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(385 344)	(211 468)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	172 307	269 965
Titres de placement	22 018	(18 470)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(159 662)	(167 482)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(15 586)	25 446
Impôt sur les bénéfices	(73 713)	(61 609)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(67 690)</b>	<b>247 588</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	6 676	(2 274)
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(69 560)	(41 542)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(31 582)	(29 939)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(94 465)</b>	<b>(73 756)</b>
<b>Flux de financement</b>		
Emission / Remboursement d'emprunts	(60 187)	27 520
Augmentation / diminution ressources spéciales	377	7 471
Dividendes et autres distributions	(7)	(24 207)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>(59 818)</b>	<b>10 784</b>
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(221 973)	184 616
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	343 181	158 565
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice</b>	<b>(31) 121 208</b>	<b>343 181</b>

## Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020

### 1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

### 2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2020.

### 3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

### 4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

### Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration globale	34,00%	Tunisie
UIB Assurances	Assurance	49,00%	Enterprise Associée	Mise en équivalence	49,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

L'UIB Assurances est consolidé selon la méthode de mise en équivalence car la banque a une influence notable sur cette entreprise associée. Le capital de l'UIB Assurances est détenu par la société "SOGECAP" à concurrence de 51%.

---

## 5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

### 5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2020, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

### 5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

#### 5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

---

### 5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01 du 11 janvier 2021. Ce changement a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de l'ordre 27.514 KDT au titre de l'exercice 2020. Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 61 497 KTND au 31 décembre 2020.

### Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

### 5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 539 922 KTND au 31/12/2020 contre 478 322 KTND au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	359 667	343 804
Provision/Décote de Garantie	76 612	77 705
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	6 273	3 851
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	156	156
Provisions à caractère générale dite collective	61 497	28 636
Provision pour dépréciation de titres	5 274	5 234
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	6 238	5 729
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	460	357
Provision pour passifs et charges	23 745	12 850
<b>Total</b>	<b>539 922</b>	<b>478 322</b>

### 5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	10% 20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%



## **5.5- Titres de participation**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

## **5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises**

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

## **6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION**

### **6.1 Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2020 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

### **6.2 Soldes et opérations réciproques**

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

### **6.3 Traitement de l'impôt**

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## **7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES**

### **7.1 Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### **7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

## **8. Faits saillants de l'exercice liées à la pandémie COVID-19**

I- Dans un contexte marqué par une détérioration de la conjoncture nationale et internationale, en lien avec la pandémie de COVID-19, des mesures ont été prises par les autorités publiques qui se résument comme suit:

1. Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-07).

2. Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu net mensuel est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-08).

3. Le report par les Banques des tombées des crédits en faveur des entreprises et des professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 (Circulaire BCT N°2020-06). Ce report est à la demande.

4. La gratuité du service de retrait interbancaire de billets de banque des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) (Circulaire BCT N°2020-05).

5. La suspension, pour toute transaction dont la valeur ne dépasse pas cent (100) dinars, du prélèvement de la commission appliquée aux facturiers et aux commerçants pour le service de paiement électronique (Circulaire BCT N°2020-05).

6. La gratuité de délivrance de carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande.

7. La baisse du taux directeur de 100 Bps passant de 7,75% à 6,75% au cours du mois de mars 2020 et de 50 Bps passant de 6,75% à 6,25% au cours du mois d'octobre 2020.

8. La suspension – à la demande de la BCT – par les banques et les établissements financiers, de toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.

9. Octroi de nouveaux financements exceptionnels remboursables sur une durée maximale de sept ans dont deux années de grâce et destinés au financement des besoins justifiés du cycle d'exploitation (Circulaire BCT N°2020-12).

10. Allongement jusqu'à fin septembre 2021 de la période de report, annoncée par la circulaire BCT N°2020-06, des tombées des crédits bancaires (en principal et intérêts) au profit des entreprises et professionnels du secteur touristique et des industries artisanales y compris les sociétés de gestion touristique (Circulaire BCT N°2020-19).

11. Allongement jusqu'à fin septembre 2021 de la période de report, annoncée par la circulaire BCT N°2020-06, des tombées des crédits bancaires (en principal et intérêts) au profit des entreprises et professionnels (Circulaire BCT N°2020-21).

12. La soumission des banques au paiement d'une redevance conjoncturelle de 4% au profit du budget de l'Etat:  
-2% sur le résultat imposable réalisé en 2019 payée en Octobre 2020  
-2% sur le résultat imposable réalisé en 2020.

### **I-Traitement des reports d'échéances de crédits aux particuliers**

En application des Circulaires de la BCT n° 2020-07 et 2020-08, la banque a procédé à la mise en place de nouveaux échéanciers au titre des crédits aux particuliers ayant fait l'objet de report d'échéances avec capitalisation des intérêts conventionnels de la période du moratoire, exclusion faite de tout intérêt ou pénalité de retard.

Conformément aux circulaires BCT N°2020-07 et 2020-08, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Les intérêts décomptés durant la période de report -et qui ont été capitalisés- sont constatés en résultat du fait que leur encaissement effectif est raisonnablement assuré. Toutefois, les intérêts capitalisés au titre des crédits de la clientèle qui sont classés au 31/12/2020 en C2, C3 et C4, ont été constatés en agios réservés.

## **II-Impact financier des mesures précitées et de la crise de pandémie COVID-19 sur l'activité de l'UIB**

II- Les impacts des mesures précitées sur l'activité de l'UIB au titre de l'exercice 2020 versus les prévisions – déjà validées par le Conseil d'Administration de la Banque tenu le 21 janvier 2020 – se présentent comme suit :

	Réalisé du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020	BUDGET 2020 validé par le CA	Variation Budget 2020 vs Réalisé Décembre 2020	Variation Budget 2020 vs Réalisé Décembre en %	Commentaires
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :</b>	<b>662 822</b>	<b>743 818</b>	<b>-80 996</b>	<b>-10,9%</b>	
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	498 675	539 190	-40 515	-7,5%	1. Impact en lien avec la baisse du TMM, soit un effet taux négatif <b>-6,9 MIND</b> 2. Impact en lien avec le retard au niveau de l'activité, soit un effet volume négatif <b>43,8 MIND</b> <b>vs</b> 3. Impact de <b>+10,2 MIND</b> en marge d'intérêts interbancaire en lien avec une situation de trésorerie plus confortable que prévu engendrée principalement par le retard enregistré sur le déblocage des crédits
PR2- Commissions (en produits)	122 233	149 610	-27 377	-18,3%	1. Impact des mesures prises par la BCT concernant le report des échéances des crédits accordés aux Particuliers <b>-2,1 MIND</b> (commission au titre du règlement des échéances des crédits objet de report) 2. Impact de la suspension de certaines commissions <b>-3,8 MIND</b> (retrait DAB interbancaire, gratuité des paiements TPE inférieures à 100 TND, gratuité de délivrance de cartes pour les clients qui en demandent) 3. Impact de la crise Covid sur le niveau de l'activité des crédits - <b>11,9 MIND</b> (commissions de mise en place, commissions sur règlements anticipés, commissions sur assurances crédits...) 4. Impact de la baisse de l'activité sur les commissions autres que les crédits <b>-9,6 MIND</b> (Moyens de Paiement, Trade, Engagements Par Signature, comptes, Offres Packs...)
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	24 673	39 830	-15 157	-38,1%	1. Impact en lien avec le ralentissement de l'activité change de la Salle des Marchés (soit un retard de <b>-13,4 MIND</b> ) suite notamment à la baisse de l'activité commerciale de la banque (entreprises et PME) qui enregistre une reprise difficile et une baisse des opérations Trade 2. Impact en lien avec la suspension des opérations de change manuel jusqu'à fin Mai, soit un retard de <b>- 1,2 MIND</b>
PR 4 - Revenus du portefeuille d'Investissement	17 242	15 189	2 053	13,5%	Impact de la hausse des intérêts sur titres d'investissement suite à la souscription à des nouveaux BTA non prévus initialement au niveau du Budget
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :</b>	<b>-260 630</b>	<b>-272 530</b>	<b>11 900</b>	<b>-4,4%</b>	
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	-254 709	-265 381	10 672	-4,0%	Impact de <b>10,7 MIND</b> en lien principalement avec la baisse des charges d'intérêts sur les opérations avec la clientèle
CH2 - Commissions encourues	-5 921	-7 149	1 228	-17,2%	Impact Combiné de la baisse des flux internationaux sur les cartes (crise Covid) et de l'effet change suite à l'amélioration du cours du dinar vs hypothèse retenue au niveau du Budget
<b>PRODUIT NET BANCAIRE :</b>	<b>402 192</b>	<b>471 288</b>	<b>-69 096</b>	<b>-14,7%</b>	
PR5/CH4 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	-69 974	-46 751	-23 223	49,7%	Impact de la hausse du CNR (32,9 MTND en Décembre 2020 vs 6,3 MTND prévu au niveau du Budget) sur les créances saines (provision collective) en lien avec l'impact de l'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire 2021-01, soit un effort additionnel de 27,5 MTND ainsi qu'une aggravation anticipée des impayées et des entrées en défaut impactée par la crise sanitaire du Covid-19
PR6/CH5 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs	-585	-220	-364	165,5%	
PR7 - Autres produits d'exploitation	145	0	145	-	
CH6 - Frais de personnel	-143 367	-147 964	4 597	-3,1%	Impact en lien avec l'économie des charges initialement prévues au niveau du budget
CH7 - Charges générales d'exploitation	-46 562	-51 245	4 683	-9,1%	1. Impact des actions d'économie supplémentaires (affranchissement, transport de fond, renégociation des certains contrats de prestation de service, Marketing, Déplacement...) <b>vs</b> 2. Impact de certaines dépenses non prévues initialement et en lien avec la crise sanitaire (Frais médicaux et frais relatifs au renforcement du dispositif de sécurité de la Banque)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions / Immobilisations	-12 393	-13 481	1 088	-8,1%	Décalage dans la réalisation de certains projets d'investissement suite au contexte de la crise sanitaire
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION :</b>	<b>129 457</b>	<b>211 627</b>	<b>-82 170</b>	<b>-38,8%</b>	

**Notes aux états financiers arrêtés au  
31 Décembre 2020**

Chiffres présentés en milliers de dinars

**Notes sur les postes de l'actif**

**Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31/12/2020 un solde de 167 386 KTND contre 283 914 KTND au 31/12/2019. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Banque Centrale comptes ordinaires	118 546	235 662
Caisse espèces en dinars	22 292	24 054
Alimentation GAB	14 183	10 500
Remise des fonds à IBS	11 040	9 955
Caisse espèces en devises	1 264	1 889
Espèces en route	214	1 940
CCP et TGT comptes ordinaires	14	15
<b>Sous total</b>	<b>167 553</b>	<b>284 015</b>
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(167)	(101)
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>167 386</b>	<b>283 914</b>

**Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 37 982 KTND au 31/12/2020 contre 145 707 KTND au 31/12/2019 et se détaille comme suit:

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Placement dinars chez la BCT	25 000	-
Placements chez les correspondants locaux	-	88 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	5 364	6 692
Autres concours	2 960	3 335
Placement devises chez la BCT	4 556	42 952
Créances sur autres établissements financiers	105	4 731
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	-
<b>Sous total</b>	<b>37 985</b>	<b>145 710</b>
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(3)	(3)
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>37 982</b>	<b>145 707</b>

**Note 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2020 un solde de 5 831 532 KTND contre 5 498 764 KTND au 31/12/2019, soit une variation de 332 768 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	363 507	410 617
Autres concours à la clientèle	6 170 932	5 741 266
Crédits sur ressources spéciales	54 161	43 772
<b>Sous total</b>	<b>6 588 600</b>	<b>6 195 655</b>
Agios et intérêts réservés	(259 292)	(246 746)
Provisions sur créances douteuses	(359 667)	(343 804)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(76 612)	(77 705)
Provisions à caractère générale dite collective	(61 497)	(28 636)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>5 831 532</b>	<b>5 498 764</b>

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Provisions sur créances douteuses	(359 667)	(343 804)
Provisions sur décotes de garanties	(76 612)	(77 705)
<b>Total Provisions risque de contrepartie</b>	<b>(436 279)</b>	<b>(421 509)</b>
Provisions à caractère générale dite collective	(61 497)	(28 636)
<b>Total Provisions sur créances sur la clientèle</b>	<b>(497 776)</b>	<b>(450 145)</b>
Agios sur comptes non mouvementés	(189 897)	(185 408)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 241)	(9 155)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(5 864)	(6 272)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(41 262)	(35 981)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 524)	(2 300)
Commissions réservées sur cautions dinars	(9)	(9)
Autres commissions réservées	(10 495)	(7 622)
<b>Total agios et intérêts réservés</b>	<b>(259 292)</b>	<b>(246 747)</b>
<b>Total Agios et provisions sur clientèle</b>	<b>(757 068)</b>	<b>(696 892)</b>

**Note 4 : Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2020 un solde de 36 192 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Autres placements	36 192	39 740
Titres de transactions	-	18 470
Créances rattachées	-	(384)
<b>Autres placements</b>	<b>36 192</b>	<b>57 826</b>

Les titre de placement sont répartis comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL OIL	6 000	7 000
TITRE SAOUF	10 192	12 740
TITRE BBM	10 000	10 000
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>	<b>36 192</b>	<b>39 740</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 244 266 KTND contre 186 781 KTND au 31/12/2019. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2020	31/12/2019
Titres d'investissement	210 113	159 497
Titres de participations	45 665	38 247
<b>Sous total</b>	<b>255 778</b>	<b>197 744</b>
Provisions pour dépréciation titres	(5 274)	(5 234)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(6 238)	(5 729)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>244 266</b>	<b>186 781</b>

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Bons de trésor et assimilables (BTA)	175 658	109 000
Emprunt national	6 000	12 000
Emprunts obligataires	29 921	35 752
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 381	1 430
Créances rattachés sur BTA	(4 796)	226
Créances rattachés sur emprunt national	196	394

Créances rattachés sur emprunts obligataires	1 753	695
<b>Total Titres d'investissement</b>	<b>210 113</b>	<b>159 497</b>

**Note 6 : Titres mis en équivalence**

Le poste « Titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net de la société UIB Assurances et qui accuse à la date de clôture un solde de 7 164 KTND.

**Note 7 : Valeurs immobilisées**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 66 426 KTND contre 64 488 KTND au 31/12/2019. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	V. Brute au 31/12/2019	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au 31/12/2020	Amort. Cumulé 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
Logiciels informatiques	27 737	2 812	(1 283)	1 056	30 322	(16 451)	13 871
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	31 545	1 622	-	341	33 508	(27 603)	5 905
Immeubles d'exploitation	16 177	-	-	-	16 177	(5 462)	10 715
Immeubles hors exploitation	736	-	-	-	736	(244)	492
Agencement aménagement installation	72 916	1 665	(15 697)	950	59 834	(39 838)	19 996
Terrains	3 523	-	-	-	3 523	-	3 523
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(253)	24
Matériel roulant	4 193	110	(275)	-	4 028	(2 558)	1 470
Matériel et mobilier de bureau	14 107	451	-	-	14 558	(11 997)	2 561
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(108)	-
Immobilisations incorporelles en cours	674	2 843	-	(636)	2 881	-	2 881
Immobilisations corporelles en cours	1 736	4 864	-	(1 711)	4 889	-	4 889
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	27	-	-	-	27	-	27
<b>TOTAL</b>	<b>183 638</b>	<b>14 367</b>	<b>(17 255)</b>	<b>-</b>	<b>180 750</b>	<b>(114 324)</b>	<b>66 426</b>



	Amort. Cumulé 31/12/2019	Dotation	Reprise	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2020
Logiciels informatiques	(14 811)	(2 847)	1 207	-	-	(16 451)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(24 290)	(3 313)	-	-	-	(27 603)
Immeubles d'exploitation	(5 147)	(315)	-	-	-	(5 462)
Immeubles hors exploitation	(233)	(11)	-	-	-	(244)
Agencement aménagement installation	(50 744)	(4 791)	15 697	-	-	(39 838)
Fonds de commerce	(248)	(5)	-	-	-	(253)
Matériel roulant	(2 257)	(590)	-	289	-	(2 558)
Matériel et mobilier de bureau	(11 503)	(494)	-	-	-	(11 997)
Equipements logements de fonction	(107)	(1)	-	-	-	(108)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	-	(18)
<b>TOTAL</b>	<b>(119 150)</b>	<b>(12 367)</b>	<b>16 904</b>	<b>289</b>	<b>-</b>	<b>(114 324)</b>

#### **Note 8 : Autres Actifs**

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 58 991 KTND au 31/12/2020 contre 60 514 KTND au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Action en défense	3 335	3 299
Divers autres actifs	10 072	9 952
Comptes d'attente et de régularisation actifs	21 962	21 500
Etat impôts et taxes	1 272	1 182
Crédits aux personnels	19 148	20 470
Créances prises en charge par l'Etat	3 492	4 364
<b>Sous total Autres actifs</b>	<b>59 281</b>	<b>60 767</b>
Provisions sur autres actifs	(290)	(253)
<b>Total Autres actifs</b>	<b>58 991</b>	<b>60 514</b>

#### **Note 9 : Actif d'impôt différé**

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2020, 35 226 KTND contre 31 748 KTND au 31/12/2019. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

## Notes sur les postes du passif

### Note 10 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 11 au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
Banque Centrale comptes ordinaires passif	11	-
Emprunt dinars auprès de la BCT	-	69 000
Dettes rattachés BCT	-	322
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>11</b>	<b>69 322</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2020 à 87 415 KTND contre 14 713 KTND au 31/12/2019 se détaillant comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	84 316	14 515
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	-	6
Dettes rattachés sur les étab bancaires	19	4
Autres sommes dues	3 080	188
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>87 415</b>	<b>14 713</b>

### Note 12 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 5 119 096 KTND au 31/12/2020 contre 4 961 701 KTND au 31/12/2019. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts à vue	1 556 165	1 521 610
Comptes d'épargne	1 786 049	1 612 333
Comptes à terme et bons de caisse	1 602 827	1 663 055
Fonds gérés pour compte	13 508	13 477
Certificats de dépôts	58 690	55 400
Autres dépôts et avoirs	101 857	95 826
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>5 119 096</b>	<b>4 961 701</b>

### Note 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 377 450 KTND au 31/12/2020 contre 430 889 KTND au 31/12/2019 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires	102 488	140 288
Emprunts subordonnés	40 000	40 000
Ressources spéciales	26 446	26 082

Dette rattachée ressources spéciales	6 666	8 930
Emprunt en devises	201 850	215 589
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>377 450</b>	<b>430 889</b>

**Note 14 : Autres passifs**

	31/12/2020	31/12/2019
Provision pour passifs et charges	23 745	12 851
Provision sur engagement hors bilan	6 273	4 007
Sommes dues au personnel	31 304	22 426
Charges provisionnées pour congé à payer	5 220	4 682
Cotisation CNSS	6 403	5 904
Provision sur chèques certifiés	11 436	13 712
Saisies arrêts clients	11 834	9 120
Fournisseurs factures à payer	3 459	5 926
Comptes d'attente et de régularisation passif	41 001	52 951
Valeurs exigibles après encaissement	21 975	27 800
Etat impôts et taxes	14 537	35 005
<b>Total Autres passifs</b>	<b>177 187</b>	<b>194 384</b>

**Notes sur les capitaux propres**

**Note 15 : Capitaux Propres**

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2020 s'élèvent à 721 311 KTND au 31 Décembre 2020 contre 656 066 KTND au 31 Décembre 2019, soit une variation 65 245 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves (*)	Fonds social (*)	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>172 800</b>	<b>36 365</b>	<b>17 280</b>	<b>189 301</b>	<b>13 916</b>	<b>24 800</b>	<b>454 462</b>	<b>109 357</b>	<b>563 819</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1		22 980		85 377	1 000		<b>109 357</b>	(109 357)	
Distribution de dividendes		(24 192)		(14)			<b>(24 206)</b>		(24 206)
Autres Reclassements		-		(243)	389		<b>146</b>		146
Part du groupe dans le résultat		-						116 307	116 307
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2020</b>	<b>172 800</b>	<b>35 153</b>	<b>17 280</b>	<b>274 421</b>	<b>15 305</b>	<b>24 800</b>	<b>539 759</b>	<b>116 307</b>	<b>656 066</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1		105 391		9 916	1 000		<b>116 307</b>	(116 307)	
Distribution de dividendes		-		(6)			<b>(6)</b>		(6)
Part du groupe dans		-						65 171	65 171

le résultat									
Reclassement / Fonds social	-			80		80			80
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2020</b>	<b>172 800</b>	<b>140 544</b>	<b>17 280</b>	<b>284 337</b>	<b>16 381</b>	<b>24 801</b>	<b>656 141</b>	<b>65 177</b>	<b>721 317</b>

## Notes sur l'état des engagements hors bilan

### Note 16 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 712 863 KTND au 31/12/2020 contre 713 484 KTND au 31/12/2019. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	447 356	472 822
Avals donnés en devises	34 995	35 210
Cautions émises en faveur de la clientèle	223 784	202 051
Avals donnés en dinars	6 728	3 401
<b>Total Cautions, avals et autres garanties données</b>	<b>712 863</b>	<b>713 484</b>

### Note 17: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 314 638 KTND au 31/12/2020 contre 295 233 KTND au 31/12/2019. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Ouverture de Credoc import confirmé	194 398	210 764
Ouverture Credoc import non confirmé	44 923	83 085
<b>Sous total credoc import</b>	<b>239 321</b>	<b>293 849</b>
Confirmation de Credoc export	75 080	1 100
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	237	284
<b>Sous total credoc export</b>	<b>75 317</b>	<b>1 384</b>
<b>Total Crédits documentaires</b>	<b>314 638</b>	<b>295 233</b>

### Note 18 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 160 539 KTND au 31/12/2020 contre 117 328 KTND au 31/12/2019.

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financements donnés aux clientèles	160 539	117 328
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	<b>160 539</b>	<b>117 328</b>

**Note 19 : Garanties reçues**

Les garanties reçues représentent un solde de 1 840 812 KTND au 31/12/2020 contre 1 661 284 KTND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Garanties reçues de l'Etat	99 734	94 396
Garanties reçues des autres établissements de crédit	639 365	563 840
Compagnies d'assurance	200	222
Garanties reçues de la clientèle	1 087 960	983 888
Garantie ARIZ	13 553	18 938
<b>Total Garanties reçues</b>	<b>1 840 812</b>	<b>1 661 284</b>

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 639 365 KTND au 31/12/2020 contre 563 840 KTND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	447 356	472 823
Garanties données par la Société Générale	-	235
Garanties reçues des correspondants étrangers	69 367	67 992
Confirmation banque Credoc export	75 317	1 383
Garanties reçues des correspondants locaux	47 325	21 407
<b>Total Garanties reçues des autres établissements de crédit</b>	<b>639 365</b>	<b>563 840</b>

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 1 087 960 KTND au 31/12/2020 contre 983 888 KTND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Garanties hypothécaires	1 026 100	923 544
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	61 860	60 344
<b>Total Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>1 087 960</b>	<b>983 888</b>

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 99 734 KTND au 31/12/2020 contre 94 396 KTND au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Autres garanties reçues de l'Etat	55 206	52 283
SOTUGAR	23 420	20 596
FNG et FOPRODI	21 108	21 517
<b>Total Garanties reçues de l'Etat</b>	<b>99 734</b>	<b>94 396</b>

### **Opérations en devises**

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Achat au comptant	15 030	18 603
Vente au comptant	14 998	18 907

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Achat à terme	132 493	115 433
Vente à terme	129 440	109 070

## **Notes sur l'état de résultat**

### **Note 20 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 499 042 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	11 275	7 737
Opérations avec la clientèle	468 941	501 658
Autres intérêts et revenus assimilés	18 826	15 796
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>499 042</b>	<b>525 191</b>

**Note 21 : Commissions perçues**

Les commissions totalisent 122 985 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Commissions sur comptes	25 755	23 908
Commissions sur opérations de caisse	1 556	2 039
Commissions sur crédits	33 560	39 728
Commissions sur monétique banque à distance	33 599	32 923
Autres commissions	9 338	10 246
Commissions sur moyens de paiement	9 656	10 247
Autres produits sur services financiers	9 521	11 741
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>122 985</b>	<b>130 832</b>

**Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 24 659 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Gain net sur titres de placement	815	1 171
Gain net sur opérations de change	23 844	35 108
<b>Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>	<b>24 659</b>	<b>36 279</b>

**Note 23 : Revenus du portefeuille investissement**

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 16 343 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Intérêts sur autres titres d'investissement	4 067	1 413
Intérêts sur obligations	134	205
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	88	101
Intérêts sur bons de trésor assimilables	10 820	7 567
Intérêts sur emprunt national	541	910
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	693	789
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>16 343</b>	<b>10 985</b>

**Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 254 397 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Opérations avec la clientèle	221 056	231 995

Emprunts et ressources spéciales	26 560	27 881
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	6 178	14 452
Autres intérêts et charges	603	3 357
<b>Total Intérêts courus et charges assimilées</b>	<b>254 397</b>	<b>277 685</b>

**Note 25 : Commissions encourues**

Les commissions encourues totalisent 5 616 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Commissions monétiques	4 542	4 535
Redevances et prestations	250	346
Autres commissions	215	392
Rémunération du fonds géré SICAR	(5)	17
Frais de confection carnet de chèques	111	117
Frais télégrammes télex	149	198
Règlement télécom SMS Banking	354	333
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>5 616</b>	<b>5 938</b>

**Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 67 863 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Cout net du risque clientèle	62 300	43 368
Cout net du risque divers	5 563	(212)
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>67 863</b>	<b>43 156</b>

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Cout net du risque clientèle	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Dotations aux provisions collectives	32 860	4 647
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	39 098	57 494
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(8 845)	(11 478)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(1 093)	(4 141)
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	2 292	697
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(26)	(2 033)
Pertes non couvertes de contrepartie	125	282
Pertes couvertes de contrepartie	1 216	6 057
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(1 216)	(6 053)



Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	(4)
Reprises sur agios réservés sur créances passées par pertes	(2 326)	(810)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances passées par pertes	2 326	810
Recouvrement sur créances passées par perte	(8)	(14)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez l'IRC	(2 103)	(2 086)
<b>Total Cout net du risque clientele</b>	<b>62 300</b>	<b>43 368</b>

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 742	677
Reprises sur provisions pour risques et charges	(139)	(105)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(240)	(482)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	343	87
Perte sur éléments hors exploitation	236	458
Gain sur éléments hors exploitation	(2 680)	(1 242)
Perte sur autres éléments d'exploitation	301	395
<b>Total Cout net du risque divers</b>	<b>5 563</b>	<b>(212)</b>

**Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 515 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Dotation aux provisions sur titres de participation	(79)	-
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(512)	(83)
Plus-value cession titres d'investissement	(3)	-
Reprise de provisions sur titres de participation	4	9
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	75	8
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>(515)</b>	<b>(66)</b>

**Note 28: Frais de personnel**

Les frais de personnel totalisent 144 898 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Rémunération du personnel	109 412	100 016
Charges sociales	27 124	25 151
Autres charges de personnel	5 081	5 241
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	3 284	3 302

Reprise provision sur indemnité fin de carrière	(3)	(3)
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>144 898</b>	<b>133 707</b>

**Note 29 : Charges générales d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent 47 046 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Travaux fournitures et services extérieurs	29 253	27 174
Frais divers de gestion	17 793	20 896
<b>Total Charges générales d'exploitation</b>	<b>47 046</b>	<b>48 070</b>

Les travaux et services extérieurs totalisent 29 253 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Loyers commerciaux	3 933	3 806
Maintenance logiciel informatique	3 672	3 786
Autres services extérieurs	775	1 096
Assurance globale banque	769	1 304
Entretien et nettoyage immeubles	636	613
Honoraires commissaires aux comptes	436	427
Maintenance matériel informatique	1 125	413
Loyer personnel logements de fonction	309	275
Assurance immeubles et voitures	510	481
Gardiennage et surveillance	1 408	605
Frais judiciaires	409	280
Rémunération d'intermédiaires	755	677
honoraires service assistance Société Générale	8	2
Sous-traitance archives	162	167
Sous- traitance informatique	28	28
Entretien et réparation divers	441	113
Fond de garantie de dépôts bancaire	13 877	13 101
<b>Total Travaux fournitures et services extérieurs</b>	<b>29 253</b>	<b>27 174</b>

### **Note 30 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés s'élève à 47 688 KTND se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Impôt courant	51 167	66 800
Impôt différé	(3 479)	430
<b>Total</b>	<b>47 688</b>	<b>67 230</b>

### **Note 31 : Résultat par Action**

Le résultat par action au 31/12/2020, est de 1,886 DT.

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Résultat de la période	65 171	116 307
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
<b>Résultat par action en DT</b>	<b>1,886</b>	<b>3,365</b>

Le résultat par action ainsi déterminé 2020 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

### **Notes sur l'état de flux de trésorerie**

#### **Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2020 un solde de 121 208 KTND contre 343 181 KTND au 31/12/2019 se détaillant ainsi:

	<b>au 31/12/2020</b>	<b>au 31/12/2019</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	167 553	284 015
Créances sur les établissements bancaires et financiers	37 982	142 686
Emprunts auprès de la banque centrale	(11)	(69 000)
Dépôts des établissements bancaires	(84 316)	(14 514)
Dépôts des établissements financiers	-	(6)
<b>Total</b>	<b>121 208</b>	<b>343 181</b>

En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

#### **Note 33: Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les présents états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 04 mars 2021.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires, de l'Union Internationale de Banques « UIB »,

## Rapport sur les états financiers consolidés

### 1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 avril 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le Conseil d'Administration du 04 Mars 2021, font ressortir des capitaux propres positifs de 721 311 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe, s'élevant à 65 171 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios

##### Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par le groupe s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 622 027 KTND et représentent 94% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits du groupe.

##### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.

- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

### 3.2 Classification des créances et estimation des provisions

#### Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 5.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », le groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2020, les provisions constituées par le groupe pour couvrir son risque de contrepartie s'élèvent à 504 205 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan).

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique du groupe en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouter des procédures analytiques sur l'évolution des encours des créances et des provisions.
- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par le groupe.
- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.
- Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par le groupe sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

### 4. Paragraphes d'observation

**a-** Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 8. « Faits saillants de l'exercice liés à la pandémie COVID-19 » qui décrit les événements liés à la crise sanitaire du COVID-19, les mesures prises par les autorités publiques à cet égard et leurs impacts sur l'activité de la société mère « UIB » ainsi que les traitements comptables relatifs au report des échéances de crédits accordés aux particuliers, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-07 et n°2020-08.

**b-** Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 5.2.2 « Provisions collectives » et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société mère « UIB » a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 27 514 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par la banque au 31 décembre 2020, s'élève à 61 497 KTND.

c- La société mère « UIB » a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les impôts, droits et taxes, relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018, dont les résultats ont été notifiés le 29 décembre 2020, réclamant à la banque un complément d'impôts et taxes de 15 548 KTND, dont 5 982 KTND de pénalités.

La société mère a formulé son opposition aux résultats de ladite vérification, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux.

A ce titre, elle a constitué une provision pour risques de 7 500 KTND au 31 décembre 2020.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 04 Mars 2021.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures

d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

**Tunis, le 22 mars 2021**

**Les commissaires aux comptes**

**FINOR  
Mustapha MEDHIOUB**

**Tunisie Audit & Conseil  
Lamjed MBAREK**